

SOUTIEN AUX PROFESSEURS DES ECOLES

Dans le cadre de la reprise de l'enseignement scolaire, l'agence sanitaire et sociale propose des séances "Sport Santé Bien-être" dans vos écoles pour les élèves de l'élémentaire.



En quoi cela consiste ?

- **Mise à disposition : ½ journée à la demande de l'établissement**
- **Durée de l'intervention : 45 minutes par classe**
- **Encadrement : éducateur sportif diplômé**
- **Objectifs de la séance :**

Promouvoir une atmosphère positive et dynamique au travers du mouvement

Proposer des pratiques simples et ludiques pour améliorer le bien-être

Sensibiliser les élèves aux bienfaits de l'activité physique en écoutant son corps



Comment vous inscrire ?

Contactez le 25 07 72 ou par mail preventionsurcharge@ass.nc

Pour tous renseignements
Tél : 25 07 72
preventionsurcharge@ass.nc

